

de la colline Saint-Sébastien, c'est-à-dire, au lieu où est aujourd'hui la place des Terreaux, ainsi que nous allons le démontrer par des preuves matérielles bien établies.

Nous ferons d'abord remarquer que le gravier du Rhône se retrouve sur toute l'étendue de la partie basse de notre ville, ce qui est constaté chaque fois que des tranchées y sont ouvertes pour des constructions, et prouve que dans les temps antérieurs à la fondation de Lugdunum tout l'espace compris aujourd'hui entre le Rhône et la Saône était entièrement recouvert par les eaux.

Cependant, avec les siècles, les graviers et les alluvions s'amoncelant, quelques îlots se formèrent, s'agrandirent et se trouvèrent assez élevés pour y recevoir des habitations.

Au temps de la fondation de notre ville par Plancus, ces îles se trouvaient au nombre de quatre, très-inégales en importance et en élévation. La première commençait à partir du quartier des Terreaux où existait le premier point de jonction des deux rivières et se terminait à la rue Dubois où les eaux se réunissaient de nouveau. La seconde comprenait l'espace compris entre la rue Dubois et la caserne de la gendarmerie sur l'emplacement de laquelle était un passage du Rhône(1). La troisième était formée par le quartier d'Ainay, et la quatrième par celui de Perrache ; après cette dernière le, les eaux des deux fleuves se réunissaient définitivement (2).

Les traces de ces diverses communications entre nos deux fleuves se reconnaissent encore facilement par la dépression du sol sur leur emplacement avant que le percement

(1) Artaud, Lyon souterrain page 149.

(2) L'île Mognat (quartier Perrache) devait être fort peu élevée au-dessus des eaux, car on n'y trouve guère de débris antiques. Les remblais qui l'ont mise au niveau des autres parties de la presqu'île sont des XVIII^e et XIX^e siècles.